

Cahier des charges

Vous écouter, vous poser les bonnes questions, celles qui feront avancer votre projet ! ... et réussir.... C'est notre métier... et c'est notre plaisir ! Si votre projet le demande, nous constituerons ensemble votre Cahier des Charges ! Petit ou gros, très formalisé ou pas, il est le garant et le fil conducteur pour le suivi de votre projet ! Il collecte l'ensemble des éléments de votre projet. C'est un atout essentiel du succès de votre projet. Sa complexité et sa longueur varient considérablement d'un projet à l'autre. Il vous assure de notre bonne compréhension de vos besoins. Il précise les conditions et les délais de réalisation. Il sert de référentiel pour tous les aspects fonctionnels et opérationnels. Au sein de l'équipe d'Altéa Conseils, le Chef de Projet est votre interlocuteur privilégié. Il prend l'entière responsabilité de la rédaction du document dans le cadre d'une prestation d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Il sera à vos côtés et accompagnera votre projet de bout en bout. Les principaux points du Cahier des Charges :- l'énoncé des besoins et des objectifs à atteindre- l'levé des ressources requises- les spécifications fonctionnelles- la description des prestations associées- la planification des jalons, agenda des livrables- les recommandations..